



M o r b i h a n

PONTIVY, le 29 juin 2020

Nos Réf. : P.LH.FG/Conseil du dimanche 5 juillet 2020

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'installation du nouveau Conseil Municipal de PONTIVY qui se tiendra :

***Au palais des congrès
Le Dimanche 5 juillet 2020, à 11 HEURES.***

Ordre du jour :

- Election du maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture et remise de copie de la charte de l' élu local

Le maire doit aussi remettre aux conseillers municipaux une copie du chapitre du Code général des collectivités territoriales consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L. 2123-1 à L. 2123-35 et R. 2123-1 à D. 2123-28).

Je vous informe que dans le cadre de l'urgence sanitaire qui court jusqu'au 10 juillet 2020, les élus présents sont autorisés à disposer de deux pouvoirs et non d'un seul.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**CHRISTINE LE STRAT
MAIRE DE PONTIVY**

Ch. Strat



Ville de Pontivy